



for a living planet®

COMMUNIQUE DE PRESSE

Difficultés dans le fonctionnement des Aires Marines Protégées du Sénégal : Le WWF attire l'attention du gouvernement

Dakar - 24 novembre 2008 - Le WWF WAMER exhorte le gouvernement du Sénégal à accorder plus d'attention aux Aires Marines Protégées (AMP) et à s'engager davantage pour leur bon fonctionnement. En effet, depuis 2004, date de leur création, excepté l'AMP du Bamboung dont l'existence est antérieure au décret de création, les autres AMPs (Saint-Louis, Cayar, Joal-Fadiouth et Abéné) ont d'énormes difficultés de fonctionnement malgré l'affectation de personnel des parcs nationaux sur le terrain et la création d'organes de gestion représentatifs des communautés.

De l'avis du Dr Mamadou Diallo, responsable du programme Espèces et Habitats du WWF « **Plus de la moitié des ressources halieutiques de haute valeur commerciale du Sénégal ont été perdues ces trente dernières années. Pour améliorer voire inverser cette tendance, les aires marines protégées, associées à d'autres mesures de gestion (bonne gouvernance, régulation de l'effort de pêche, renforcement de l'approche participative) peuvent être très efficaces. Il urge que gouvernement du Sénégal augmente les ressources mises à la disposition des AMPs pour les rendre plus fonctionnelles faute de quoi la dynamique des acteurs sur le terrain sera cassée, ce qui empêcherait d'atteindre les objectifs qui ont motivé l'établissement des AMPs** ».

Les faits suivants illustrent les problèmes de fonctionnement des AMPs :

- pas encore de plan de gestion et d'aménagement au niveau de Saint-Louis et Abéné ;
- aucune AMP n'est balisée ;
- la surveillance est loin d'être effective ;



WWF *for a living planet*®

- le budget de fonctionnement annuel des AMPs est modique et ne couvre pour l'essentiel que le fonctionnement administratif des bureaux des AMPs ;
- les affectations fréquentes des agents des parcs en poste au niveau des AMPs
- l'ambiguïté de la tutelle des AMPs qui crée des problèmes entre les différents ministères concernés.

Les mêmes constats ont été faits par les comités de gestion des AMPs du Sénégal lors d'un atelier de formation organisé par le WWF à Joal -Fadiouth du 27 octobre au 1^{er} novembre 2008.

La création des Aires Marines Protégées participe de la volonté du gouvernement du Sénégal de faire passer le taux de couverture national de son réseau des aires protégées de 8,2% à 12%. Le WWF s'est impliqué depuis le choix des sites abritant les AMPs et aujourd'hui déroule tout un programme pour appuyer le gouvernement à les rendre opérationnelles.

NB/ Pour toute information complémentaire, veuillez contacter.

Dr Mamadou Diallo, Responsable du programme Espèces et Habitats

Tel : 33 869 3700

Email : mdiallo@wwfsenegal.org

Birima Fall, Responsable de la communication.

Tel : 77 539 85 82

Email : bfall@wwfsenegal.org



for a living planet®